



COMMUNE DE LEYSIN

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A

1854 LEYSIN

Leysin, le 9 novembre 2017

Rapport de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux pour l'année 2017 et réponses de la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Votre commission, composée de Messieurs John Morier, Président, Julien Clapasson, Rapporteur, Madame Sonia Rausis, Messieurs Jean-Daniel Champagnac, Jean-Luc Friedrich, Jean-Christophe Isenschmied et René Pavillard s'est réunie les 9 et 25 septembre ainsi que les 3 et 23 octobre 2017.

Les membres de la Commission remercient les Municipaux, Messieurs Richard Calderini, Pierre-Alain Dubois, Daniel Nikles et Jan Sanden qui nous ont accompagnés pendant les diverses visites. Ils nous ont donnés toutes les explications utiles, fourni tous les documents nécessaires et répondu à nos questions avec un très grand professionnalisme.

Visite du samedi 9 septembre 2017

Lors de cette matinée, votre commission a visité diverses installations en lien avec le service des travaux. Messieurs Richard Calderini, Municipal, et Pierre-Henri Chesaux, Chef du service des travaux et des eaux, nous ont accompagnés et nous ont apportés les réponses souhaitées.

1) Station de pompage de "Caudraule"

Nous disposons de trois sources principales à Leysin :

- Coussy – Loudze : 50% de l'approvisionnement
- Les deux Rochers : 36% de l'approvisionnement
- Brion : 14% de l'approvisionnement
- La consommation moyenne journalière est d'environ 2000 m³ avec un maximum de 2500 m³. Il n'y a donc pas de grande différence entre l'hiver et l'été. En effet, il faut alimenter les abreuvoirs et chalets d'alpages durant la période estivale.

Actuellement, il y a trois jours de réserve d'eau dans les réservoirs. Passé ce délai, l'eau est renouvelée pour des raisons d'hygiène.

- Il est prévu de remplacer les deux anciens réservoirs du "Grand-Hôtel" et de "Tresseleire" par un nouveau à "Plan-Praz". Des études sont en cours.
- En date du 24 septembre 2015, un crédit de CHF 370'000.- a été accordé pour la création d'un Système d'Information du Territoire (SIT). Nous avons pu voir la première phase de sa mise en application.

Nous remercions Monsieur Alexandre Durgnat, responsable du service des eaux, pour toutes ses explications. Nous tenons à relever le grand engagement de toute l'équipe afin de garantir notre approvisionnement en eau, d'en assurer la qualité et la remercions.

2) Station d'épuration (STEP)

Votre commission a pu constater que la STEP, même si elle est vieillissante, est très bien entretenue et nous félicitons Messieurs Christian Vaudroz et Markus Perreten qui la gèrent. Dans le cadre du projet intercommunal qui est en train de voir le jour, notre STEP sera partiellement conservée pour assurer le prétraitement de l'eau qui descendra et sera turbinée à Aigle.

3) Déchetterie "La Collure"

- Dans le but d'améliorer la sécurité du lieu, un mur et des filets ont été créés pour retenir les chutes de pierres. L'aménagement a été finalisé par le goudronnage de la place afin d'améliorer le confort des utilisateurs.
- Il devient de plus en plus difficile de trouver des filières rentables pour le recyclage des déchets (papier, verre, plastique, etc.). Par conséquent, le coût de l'évacuation est plus élevé que les sommes encaissées.

La déchetterie est très bien entretenue, les employés communaux y assurent un accueil de qualité. Nous tenons à remercier Monsieur Paolo Fraschini et son équipe.

4) Toilettes publiques, décoration florale et trottoirs

- Suite aux diverses déprédations constatées dans les toilettes publiques, la Municipalité a décidé d'améliorer la fonctionnalité et l'hygiène par la pose de nouveaux matériaux mieux adaptés. La Commune va gérer l'exploitation et l'entretien de ces lieux.
- Votre commission félicite la Commune pour la décoration du village (fleurs, mobilier urbain, fontaines, etc.). Ceci participe à l'embellissement de notre village. L'entretien des fleurs durant l'été correspond à un poste à plein temps. Elles sont changées une fois par saison.
- Les trottoirs en pavés sont en mauvais état. De nombreux camions s'y arrêtent pour leurs livraisons et endommagent les bordures. Il est prévu de les réparer.

Nous remercions Monsieur Pierre-Henri Chesaux pour ses explications détaillées.

Visite du lundi 25 septembre 2017

1) Collège "Le Suchet"

En présence de Messieurs Pierre-Alain Dubois, Municipal et Pierre-Henri Chesaux, Chef du service des travaux et des eaux, votre commission a constaté les points suivants :

- Après une année d'exploitation, nous ne constatons aucun dégât apparent. Notre collège est chaleureux et accueillant. Il est parfaitement entretenu et nous en félicitons Monsieur Thomas Grüter et son équipe.
- Certains panneaux solaires sont rapidement tombés en panne et ont été remplacés sous garantie. Nous souhaiterions que la Municipalité informe le Conseil Communal sur le rendement énergétique de ce bâtiment.
- Nous avons constaté une mauvaise insonorisation de la cantine scolaire.

La commission remercie Monsieur Pierre-Henri Chesaux pour ses réponses claires et précises ainsi que sa disponibilité.

REPONSES DE LA MUNICIPALITE

Rendement énergétique : la Municipalité communiquera à ce sujet lors d'une prochaine séance du Conseil communal.

Insonorisation cantine scolaire : un mandat a été attribué à un acousticien afin d'estimer si ce local répond aux normes en vigueur.

Visite du mardi 3 octobre 2017

1) Local du Feu

En présence de Messieurs Daniel Nikles, Municipal et Olivier Borloz, Commandant du site pour le Service Défense Incendie et Sécurité Alpin (SDIS), votre commission a pu observer que la totalité des locaux devraient être repensés pour répondre aux besoins actuels:

- Salle de théorie et vestiaires trop petits en raison de l'augmentation des effectifs.
- Acquisition de nouveaux véhicules fournis par l'Établissement Cantonal d'Assurances (ECA).

Nous remercions le capitaine Olivier Borloz pour sa présence et les précisions fournies.

Visite du lundi 23 octobre 2017

Messieurs Jan Sanden, Municipal, Philippe Sauser, responsable des chemins pédestres et Antoine Pellaud, Directeur des centres sportifs, nous ont reçus et ont répondu avec efficacité à toutes nos questions.

1) Chemins pédestres

- L'ensemble des chemins pédestres représentent plus de 120 km sur l'ensemble de notre commune. Afin d'en assurer le bon entretien, une nouvelle machine pour débroussailler et broyer a été acquise et une personne supplémentaire a été mise à disposition pour renforcer l'équipe.
- Plusieurs organes sont responsables du balisage et de la signalétique des sentiers pédestres. Ceci peut parfois engendrer une confusion dommageable. Votre commission relève que la cohabitation piéton-cycliste est parfois difficile sur les chemins de montagne.

Votre commission constate une amélioration générale de l'entretien du réseau pédestre de la Commune et nous en remercions Monsieur Philippe Sauser et son équipe.

2) Centre sportif "Crettex-Jaquet"

- L'ensemble de la structure du bâtiment ainsi que l'installation de refroidissement, bien que datant de 1976, sont toujours en relativement bon état.
- Nous tenons à relever que la toiture nécessite d'importants travaux. Il serait judicieux d'analyser les pertes énergétiques actuelles.
- La surfaceuse à glace, après 14 ans de bons et loyaux services, doit être remplacée.

Votre commission remercie Monsieur Antoine Pellaud et ses collaborateurs pour l'excellente tenue des locaux ainsi que les améliorations apportées ces derniers mois.

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Actuellement, le Conseil d'administration de Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) travaille intensivement sur l'avenir des centres sportifs. La Commission du sport du Conseil communal sera orientée de manière détaillée à ce sujet.

CONCLUSIONS

COMMISSION DE GESTION

Votre Commission vous souhaite bonne réception de ce rapport et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de sa considération distinguée.

Leysin, le 9 novembre 2017

Pour la Commission :

Le Président :



John Morier

Le Rapporteur :



Julien Clapasson

MUNICIPALITE

La Municipalité tient à remercier les membres de la Commission de gestion pour leur engagement au profit de la communauté leysenoude et pour leurs remarques positives par rapport aux personnes consultées lors de diverses visites.

Elle a apprécié l'agréable collaboration et l'esprit constructif des interventions.

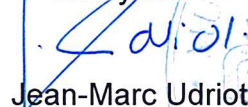
En vous priant de prendre bonne note de nos réponses, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Leysin, le 13 novembre 2017

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :


Jean-Marc Udriot
Jean-Jacques Bonvin